

Rapport sur l'esclavage moderne

2757-5158 Québec Inc. / Armoires Cuisines Action
pour la période du 1^{er} février 2023 au 27 janvier 2024

Le présent Rapport sur l'esclavage moderne (le « **rapport** ») porte sur la période allant du 1^{er} février 2023 au 27 janvier 2024 et a été préparé conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (Canada) (la « **Loi** »). Depuis 2024, notre année financière se termine au dernier samedi du mois de janvier en raison de notre modèle d'année fiscale flottante.

Ce Rapport est fait au nom de 2757-5158 Québec Inc. (ci-après, « **Armoires Cuisines Action** »).

1. Introduction

Le travail forcé et le travail des enfants, tels que définis dans la loi, constituent des crimes et des violations graves des droits de l'homme. En tant qu'entreprise de premier plan de fabrication d'armoires de cuisines et vanités de salle de bain, Armoires Cuisines Action reconnaît le rôle important que nous jouons pour nous assurer que nos opérations et nos produits, ainsi que les chaînes d'approvisionnement qui les soutiennent, respectent les normes éthiques les plus élevées, y compris la prévention et l'identification du travail forcé et du travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement.

Le présent rapport décrit les mesures que nous avons prises au cours de l'exercice financier se terminant le 27 janvier 2024 pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants à l'une ou l'autre étape de l'importation de marchandises par Armoires Cuisines Action au Canada ou ailleurs.

2. Notre entreprise

Armoires Cuisines Action est une entreprise de fabrication d'armoires de cuisines et vanités de salle de bain dont le siège social est situé au 2854, Route 235 à Sainte-Sabine, Québec Canada J0J 2B0. Armoires Cuisines Action est un fleuron québécois de plus de 33 ans d'expérience dans la vente, fabrication, livraison et installation d'armoires de cuisines et vanités de salle de bain. Notre principale clientèle est composée de constructeurs, de distributeurs, de rénovateurs et de particuliers dans la province de Québec, Canada.

La chaîne d'approvisionnement d'Armoires Cuisines Action comprend des entreprises qui fournissent des biens et des services à notre organisation et qui peuvent provenir des différents pays tels que la Turquie, l'Espagne, le Portugal et autres.

Armoires Cuisines Action ne transforme en aucun temps les matériaux importés par ses distributeurs. Ces derniers, dans leur intégralité, servent à la fabrication des modules d'armoires. Le processus étant le suivant : notre compagnie passe une commande auprès d'un distributeur canadien et ce dernier livre la marchandise directement dans nos locaux. Les distributeurs s'approvisionnent, eux aussi, tant au Canada ou ailleurs dans le monde. Ce qui nous permet d'optimiser nos achats de matières premières auprès d'un distributeur qui importe la marchandise.

Au total, nous nous procurons des biens et des services auprès d'environ 250 fournisseurs et entrepreneurs québécois et canadiens. Les fournisseurs avec lesquels nous faisons affaire comprennent des entreprises qui desservent des services autant que la fourniture de matériaux.

3. Nos politiques

Politiques

Par le biais de nos politiques organisationnelles et de gouvernance, nous communiquons nos valeurs et nos attentes, plaçant la barre très haut pour nous-mêmes, nos fournisseurs et nos partenaires de vente. Nous nous sommes engagés à évoluer et à améliorer constamment notre approche. En conséquence, une mise à jour de notre politique sera effectuée dans l'esprit de la Loi.

Nous mettons tout en œuvre, y compris en exerçant une diligence raisonnable pour surveiller la performance de nos fournisseurs, afin d'éviter que nos activités aient un impact négatif sur les droits humains. Nos politiques en la matière sont examinées plus en détail ci-dessous :

Code de conduite et d'éthique

Nous nous engageons à mener nos activités de manière légale et éthique. Notre Manuel de l'employé (le « Manuel ») est le fondement de nos politiques d'entreprise et établit des principes directeurs sur la conduite professionnelle et établit que dans l'exercice de leurs fonctions, les employés se doivent toujours agir en toute légalité, éthique et dans le meilleur intérêt d'Armoires Cuisines Action.

Code de conduite des fournisseurs

Armoires Cuisines Action s'attend à une conduite irréprochable de ses fournisseurs, ce qui fait référence à l'ensemble des actions et des comportements que nos fournisseurs doivent adopter pour maintenir des normes élevées en matière d'éthique, de qualité, de durabilité et de conformité dans nos et leurs relations commerciales.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment à toutes les exigences légales applicables, incluant notamment le respect des droits de l'homme dans les juridictions dans

lesquelles ils opèrent, qu'ils surveillent et qu'ils appliquent systématiquement notre Code de conduite des fournisseurs dans leurs propres opérations et chaîne d'approvisionnement.

Diligence raisonnable

Nous nous attendons de nos partenaires d'affaires qu'ils adhèrent aux principes et valeurs commerciaux similaires aux nôtres et qu'ils se conforment à toutes les lois et réglementations applicables. Avant de prendre des engagements envers de tels partenaires, nous prenons des mesures pour évaluer de manière appropriée la relation et mitiger les risques associés en procédant à des vérifications et à des contrôles préalables fondés sur notre analyse de risque.

Nous reconnaissons que les employés qui travaillent dans nos installations et dans notre chaîne d'approvisionnement peuvent être exposés à un risque potentiel de travail forcé ou de travail des enfants. Afin d'atténuer ce risque, nous suivons une approche de diligence raisonnable qui comprend les étapes suivantes :

- Visites des usines de fabrication et/ou des installations des fournisseurs de façon sporadique ;
- Attestation des fournisseurs de leur conformité ;
- Information et évaluation de leur chaîne d'approvisionnement et de leur relation commerciale ;
- Surveillance et vigie active sur les risques de crédit.

4. Évaluer notre risque

Armoires Cuisines Action entreprend diverses activités pour identifier, évaluer et gérer le risque lié à ses fournisseurs. Pour évaluer le risque éventuel de travail forcé et de travail des enfants dans notre entreprise et nos chaînes d'approvisionnement, nous dialoguons avec nos partenaires d'affaires. Dorénavant, nous demanderons de consulter leur propre rapport annuel de la loi S-211, le cas échéant, et nous mènerons des évaluations des risques potentiels.

Pour déterminer les activités commerciales les plus exposées à ces risques potentiels, nous tenons compte des facteurs suivants :

- Travail dangereux
- Présence de travailleurs migrants
- Présence d'intermédiaires du travail
- Approvisionnement international
- Chaînes d'approvisionnement longues et complexes
- Présence de travail des enfants

Nous sommes conscients que notre exposition au risque de travail forcé et/ou de travail des enfants augmente lorsque nous collaborons avec des partenaires d'affaires, en particulier dans des catégories telles que traiteur, nettoyage, transport, équipement et vêtements de protection, entreposage, construction, fabrication, fournisseurs d'emballage et de biens promotionnels.

5. Nos engagements

Prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants

Armoires Cuisines Action entreprendra, au cours de sa prochaine année financière, une analyse plus approfondie des opérations d'approvisionnement de nos partenaires d'affaires commerciales.

Malgré tout, parmi les mesures que nous avons déjà mises en place pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants, Armoires Cuisines Action souligne les suivantes :

- Recueillir des informations et analyser leurs chaînes d'approvisionnement ;
- Recueillir des informations générales sur les travailleurs de nos partenaires d'affaires ;
- Procéder à un exercice de surveillance des fournisseurs, notamment en obtenant un profil de nos partenaires d'affaires et en procédant à des visites ponctuelles dans leur milieu.

En outre, en vue de son prochain exercice financier, Armoires Cuisines Action initiera les mesures suivantes :

- Exiger des fournisseurs une copie de leur propre rapport du projet de la loi S-211 (esclavage moderne) ;
- Mener une évaluation interne des risques du travail forcé et/ou du travail des enfants dans les activités et les chaînes d'approvisionnement de l'organisation ;
- Exiger des fournisseurs qu'ils mettent en place des politiques et des procédures pour identifier et interdire le recours au travail forcé et/ou au travail des enfants dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement ;
- Élaborer et mettre en œuvre des clauses contractuelles de lutte contre le travail forcé et/ou le travail des enfants ;
- Élaborer et mettre en œuvre du matériel de formation et de sensibilisation sur le travail forcé et/ou le travail des enfants ;
- Collaborer avec les partenaires de la chaîne d'approvisionnement sur la question du travail forcé et/ou du travail des enfants.

Mesures de remédiation

Notre manuel de l'employé exige que tous les employés et employés contractuels d'Armoires Cuisines Action signalent toute inconduite réelle ou possible. Nous déployons également des efforts de diligence raisonnable (comme décrit plus en détail dans ce rapport) pour nous assurer du respect des lois en vigueur.

Formation

Dès leur embauche, le personnel d'Armoires Cuisines Action, peu importe le niveau, doit suivre un processus de formation obligatoire pour s'assurer que notre Manuel des employés et autres politiques internes sont compris et correctement appliqués à nos activités quotidiennes. Chaque nouvel employé d'Armoires Cuisines Action doit suivre une formation en ligne obligatoire sur nos valeurs et nos politiques,

y compris notre code de conduite et d'éthique, et est informé de la façon de signaler les actes répréhensibles en vertu de nos politiques. Nous offrons aux employés des possibilités de formation continue et périodique pour nous assurer que tous les employés ont des connaissances à jour.

6. Notre progrès et notre efficacité

Dans le cadre de nos processus de gouvernance, nous surveillons la conformité à nos politiques de façon continue. À ce jour, aucune préoccupation ou plainte significative n'a été identifiée.

Nous avons sélectionné certains indicateurs de performance clés en matière de droits de l'homme, notamment le travail forcé et le travail des enfants, et ces indicateurs seront examinés chaque année par l'équipe de direction d'Armoires Cuisines Action. Toute non-conformité relevée est traitée par les équipes appropriées. Un soutien est fourni aux fournisseurs lorsque cela est nécessaire pour résoudre les problèmes soulevés.

Nous évaluons également l'efficacité de nos politiques en :

- Mettant en place d'un examen annuel des politiques et procédures de l'organisation en matière de travail forcé et de travail des enfants ;
- Travaillant avec les fournisseurs pour mesurer l'efficacité de leurs actions pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants.

7. Approbation et signature

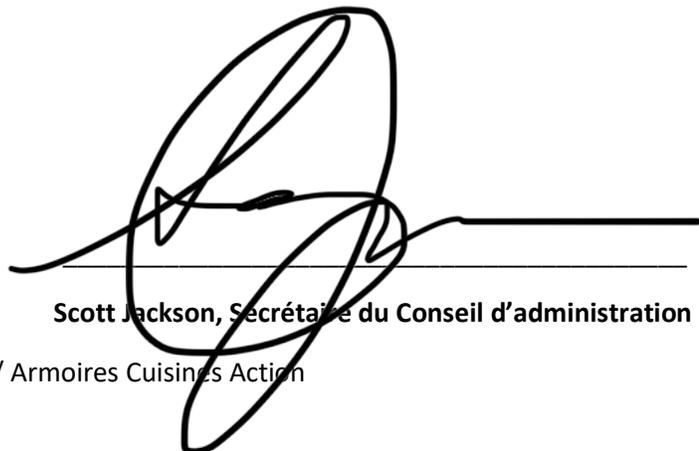
Le présent rapport a été approuvé par **Armoires Cuisines Action** et son Conseil d'administration le 21 mai 2024 et a été soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile du Canada. Ce rapport est également disponible sur le site Web de notre entreprise à www.cuisinesaction.com.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les renseignements contenus dans le présent rapport pour Armoires Cuisines Action. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les renseignements contenus dans le présent rapport sont véridiques, exacts et complets à tous les égards importants pour l'application de la Loi, pour l'année de déclaration mentionnée ci-dessus.

Signé à Ste-Sabine, le 21 mai 2024

Guy Grégoire

Guy Grégoire, Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Scott Jackson', written over a horizontal line.

Scott Jackson, Secrétaire du Conseil d'administration

J'ai le pouvoir de lier 2757-5158 Québec Inc. / Armoires Cuisines Action